



LVD TECH
ENGINEERING

— INNOVATION • MAINTENANCE —

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations de services entre professionnels — Édition juillet 2026

1. IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE

LVD Tech Engineering (Loïc Van Dooren)

Siège social : Halleux 58A, 4170 Comblain-au-Pont, Belgique

N° d'entreprise (BCE) / TVA : BE 1039.952.836

2. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente régissent l'ensemble des prestations de services effectuées par LVD Tech Engineering pour ses clients professionnels. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV. En cas de divergence, les conditions particulières convenues par écrit (devis, bon de commande) priment sur les présentes conditions générales.

3. OBJET DES PRESTATIONS

LVD Tech Engineering fournit des prestations de consultance et d'expertise technique, tant en **études et conception** (bureau) qu'en **interventions pratiques** sur site ou en atelier (mise en service, montage, dépannage, revamping), dans les domaines suivants :

- **Électricité et Automatisation industrielle** — conception, maintenance, revamping, dépannage.
- **Outils informatiques** — logiciels sur mesure, bases de données SQL, maintenance.
- **Outils d'aide à la gestion** — GMAO, production, achats.
- **Intelligence Artificielle** — création et implémentation d'outils spécialisés.
- **Mécanique** — conception CAO, maintenance, revamping.

4. TARIFS ET MATÉRIEL

- **Taux horaire** : de 70 à 150 € HTVA selon la nature et la technicité de la prestation, à convenir de commun accord (frais de déplacement inclus).
- **Matériel** : les EPI requis et les accès sont mis à disposition par le Client selon ses normes de sécurité et sa politique de sécurité informatique. À défaut, le

prestataire utilise son propre matériel dans le respect de ces politiques.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Paiement par virement dans un délai de 30 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture.

6. RETARDS DE PAIEMENT

En cas de retard, application de plein droit et sans mise en demeure préalable des intérêts de retard au taux légal, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (minimum 40 €), sans préjudice des frais de recouvrement supplémentaires réellement exposés.

7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les livrables (programmes, logiciels, codes sources, architectures SQL, algorithmes, plans CAO, études) sont protégés par le droit d'auteur, dont LVD Tech Engineering reste titulaire. Le Client dispose d'un droit d'usage plein et entier pour les besoins de son activité. Il s'interdit de reproduire, revendre, sous-licencier, décompiler ou communiquer à des tiers tout ou partie de ces livrables sans autorisation écrite préalable.

8. RESPONSABILITÉ

La responsabilité de LVD Tech Engineering est limitée aux dommages directs résultant d'une faute prouvée. Sont expressément exclus les dommages indirects (perte de production, d'exploitation ou de profit). En toute hypothèse, la responsabilité est plafonnée au montant de la mission concernée.

9. RÉVISION DES PRIX

Les tarifs font l'objet d'une révision annuelle sur base de l'indice Agoria.

10. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes CGV sont soumises au droit belge. Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement de Liège.